

Section SNES Nemours, le 27 Juin 2011
Lycée E.BEZOUT
77 140 Nemours

A

M. le recteur de l'académie de Créteil
M. l'inspecteur d'académie de Seine et Marne
s/c le chef d'établissement

M. le recteur,
M. l'inspecteur d'académie,

C'est scandalisés que nous venons d'apprendre que des élèves de troisième du secteur de Nemours n'avaient pas obtenu leur affectation en seconde dans notre lycée et ce, malgré l'assurance que nous avaient donnée Messieurs Alfandari et Cuisset, lors de l'audience du 16 mars dernier, que tous les élèves du secteur pourraient être affectés à Nemours.

Nous y avons contesté la fermeture d'une classe de seconde, compte tenu des effectifs de troisième et de l'éloignement des autres lycées, ne proposant pas autant d'options.

Force est de constater que nous avons raison et que les fermetures de postes dans notre établissement n'étaient pas justifiées par une baisse des effectifs.

MM. Alfandari et Cuisset nous avaient alors affirmés qu'au 316^{ème} élève inscrit, la dixième classe de seconde serait réouverte. Serait-ce encore une promesse de Gascon ? Seules neuf classes de seconde sont actuellement prévues et les élèves excédentaires sont renvoyés vers des lycées éloignés, au mépris des élèves, des familles et des professeurs qui se sentent une nouvelle fois bafoués par leur administration.

Nous souhaitons vivement que ces affectations ne soient seulement le fruit d'un affreux malentendu, ou d'un errement informatique, et que les explications et corrections portées à cette situation seront à la hauteur des attentes des personnels attachés à un service public de qualité.

Veillez agréer monsieur le recteur et monsieur l'inspecteur d'académie nos salutations distinguées.